



"HOMI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, MARDI 16 JUILLET, 1844.

NO. 19



Le Sav'tier Philosophe.

Air : De tous les anglais qui arrivent du Mail.

Artist, marchand, magistrat,
Militair, bourgeois, canaille,
Faut voir comm' tout ça travaille
Pour sortir de son état ;
Tandis qu'chacun d'eux s'tourmente,
Du matin au soir je chante :
J'suis sav'tier !... mais j'suis content,
Et v'là mon tempéramment.

J'fais gaiment mes quat' repas,
Et j'bois mon p'tit coup d'rogme,
D'l'appétit j'en ai tout comme
L'ventru l'plus gros et l'plus gras ;
Pour du crédit ça fait brosse,
Je n'roul'rai jamais carosse,
J'n'ai pas l'sou !... mais j'suis content
Et v'là mon tempéramment.

Chaqu' dimanche dès l'matin
Je m'installe à la courtille,
J'peux ben dire que j'y brille,
Et qu' j'e' r'passé au plus malin ;
L'tu di j'y dors sous la table,
L'mardi ma femm' me fait l'diable,
J'suis rossé !... mais j'suis content
Et v'là mon tempéramment.

Quand Margot m'a ben elaqué,
Si je m'fâche ell' fuit, j'l'attrappe,
A mon tour aussi moi j'tappe,
La garde vient, j'suis bloqué ;
Mais toujours plus téméraire,
J'leux dis : vous avez beau faire,
J'suis coffré !... mais j'suis content
Et v'là mon tempéramment.

On dit qu'si monsieur Charlet
M'a peint z'en caricature,
C'est qu'il n'a, dans la nature,
Rien trouvé qui fut plus laid,
J'sais bien que j'suis un peu louche,
Qu' j'ai qu' dents d'moins dans la bouche,
J'suis pas beau !... mais j'suis content
Et v'là mon tempéramment

J'peux ben dire sans m'vanter
Que j'suis d'une fière étoffe,
Car morgué j'suis philosophe,
Et rien n'peut me démonter,
Si que'qu' jour j'étouff' de rire,
Au vieux Puton j'irai dire :
J'suis defunt !... mais j'suis content -
Et v'là mon tempéramment

La Revolution de Juillet 1830.

SUITE.

Si Louis-Philippe eût refusé ou différé d'accepter, la conclusion de cette affaire devenue difficile, hasardeuse, san-

glante, incertaine, en rendant son concours plus nécessaire, eût rendu plus évident le service immense qu'il a rendu en couronnant la révolution de juillet, et en cédant de suite au vœu public. (1) Mais l'engagement, pour avoir été pris sur-le-champ et de bonne grâce, n'en est pas moins obligatoire et sacré de part et d'autre.

Parlera-t-on encore de ce fameux "Programme dit de l'Hôtel-de-Ville," que personne n'a ni vu ni lu, et dont un parti cependant aurait voulu faire la véritable constitution de la France, "une monarchie entourée d'institutions républicaines !" chose aussi absurde "qu'une république entourée d'institutions monarchiques," puisque dans le premier cas la prétendue monarchie serait en réalité une république, comme dans le second la prétendue république ne serait, au fond, qu'une monarchie ? c'est donc une contradiction dans les termes, introduite pour amener une confusion dans les choses.

Mais, outre cela, qu'est-ce donc que cette prétention de faire valoir un programme occulte sur une charte promulguée au grand jour ! Et qui donc avait mission pour arrêter ce programme et l'imposer à la nation ?—Est-ce aussi un programme octroyé ?... Comment d'ailleurs concilier cette invocation tardive

(1) Il faut se rappeler que c'est en présence de Charles X, qui était encore aux portes de Paris avec sa garde, maître de la place de Vincennes et de son immense matériel, en présence de 85 départements dont on ignorait encore les dispositions, en présence de la Vendée et d'une invasion étrangère alors menaçante et qui nous eût pris au dépourvu, que le duc d'Orléans accepta la lieutenance générale du royaume le 30 Juillet, et, dix jours après, la royauté.